

Declaration de sucession

Par duduch54, le 09/02/2015 à 18:20

bonjour ayant recu une lettre avec projet suite au deces de mon pere que je n ai jamais connu m informant que les heritiers habitant pres de cahors avait fait office de declarant des differents biens (parcelles,voiture etc)quantite et prix sans meme nous consulte ma question est:le projet me semble douteux pas de date les estimations sont minimes(500 euros pour 1800 metres de sol,4500 metres terre,1400 metres lande)avec un batiment leger qui est sur la parcelle sol et que toutes les parcelles se touchent et sont pres de la voie rapide et d autres maisons (recherche personnelle sur internet)

un scenic dti de 2006 estime a 500 euros

et toutes ces indications viennent des autres heritiers sans avis d un expert

j ai essaye de me renseigner a un notaire qui m a dit qu il ne pouvait pas me conseiller que je devais payer pour qu il me represente

que puis faire pour avoir le coeur net sur les differentes valeurs des biens surtout comment savoir si les parcelles sont constructives et si le projet est legal car selon les elements que je sais le notaire les connait depuis longtemps du fait qu il est d un petit village ou puis je m informer gratuitement?

en vous remerciant